



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué (convocation en date du 09 décembre 2019), s'est réuni, en mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : MM. MERCIER José, HIGNET Gilbert, DENIER Xavier, DE SALLIER Christian, DENIEL Pascal, CARIOU Julie, HELO Philippe, RUÉ Marina, COLLIN Pascal, AUBAUD Françoise, LERAY Jean-Luc.

Absent : LESEIGNEUR Stéphanie.

Absent excusé : PELLÉ Géraldine (donne procuration à HIGNET Gilbert).

Nombres de présents : 11

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : Christian DE SALLIER.

Objet des délibérations :

ORDRE DU JOUR

1. **Validation du compte-rendu du 17 octobre 2019.**
2. **Contrat d'Assurance des risques statutaires.**
3. **BUDGET 2019, Maison du BIEN-ETRE Décision Modification N°1.**
4. **Fusion Syndicats Intercommunaux des eaux.**
5. **SIGEP**
6. **Questions diverses.**

Compte-rendu affiché le 18 décembre 2019

Délibération N° 2019.07.01

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 octobre 2019 sans réserve ni remarque comme étant fidèle aux débats et décisions qui ont été les siens.

Votants : 12 Pour : 12

Délibération N° 2019.07.02

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES.
ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES.

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la proposition suivante de la CNP Assurance dont le courtier gestionnaire est SOFAXIS :

Durée des contrats ; 4 ans (date d'effet : Premier Janvier Deux Mille Vingt).

⇒ **Contrat CNRACL** : Agents titulaires ou Stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L.

Risques garantis : (décès, maternité et adoption, paternité, accidents et maladies imputables au service, longue maladie et longue durée, maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office pour maladie, allocation d'invalidité temporaire).

Conditions : Taux : 5.20%.

Franchise de 15 jours fermes par arrêt, à la charge de la collectivité dans le seul cas de la maladie ordinaire.

⇒ **Contrat IRCANTEC** : Agents titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et Agents-Non Titulaires.

Risques garantis : (accidents du travail et maladies professionnelles, maternité et adoption, paternité, grave maladie, maladie ordinaire).

Conditions : Taux : 0.85%.

Franchise de 15 jours fermes par arrêt, à la charge de la collectivité dans le seul cas de la maladie ordinaire.

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer les contrats en résultant.

Votants : 12 Pour : 12

Délibération N° 2019.07.03

BUDGET Maison du BIEN-ETRE Décision Modification N°1.

Section de Fonctionnement

DEPENSES	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimi...	
Compte 1641 - Emprunts en euros	+ 0,86
Chapitre 011 - Charges à caractère général	
Compte 615221 - Entretien et réparation...	-0,86

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de décision modificative ci-dessus.

Votants : 12 Pour : 12

Délibération N° 2019.07.04

Gestion de l'eau potable : Fusion entre le SIE Guipry-Messac, Saint-Malo-de-Phily et le SIAEP Les Bruyères.

Après discussions, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable concernant la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de Guipry-Messac et de Saint-Malo de Phily et du syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable Les Bruyères.
- D'accepter de conserver les mêmes délégués pour le 1^{er} trimestre 2020, jusqu'aux prochaines élections municipales.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents s'y référant.

Votants : 12 Pour : 12

Délibération N° 2019.07.05

- **Dissolution SIGEP de GUER.**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

-Donne un avis défavorable à la dissolution du SIGEP de GUER.

Votants : 12 Pour : 12

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h00.